

La dynamique du rail

► **LIRE PAGE 11**

GRÂCE AU GRAND PARIS EXPRESS, PLAINE COMMUNE AFFICHE DE BELLES PROMESSES DE DÉVELOPPEMENT. POUR RENFORCER UN PEU PLUS L'OFFRE DE MOBILITÉ, LES ÉLUS DE PLAINE COMMUNE SE MOBILISENT POUR OBTENIR DE NOUVEAUX PROJETS DE TRANSPORT, NOTAMMENT POUR LE NORD DU TERRITOIRE.



À l'occasion du 150^e anniversaire de la Commune de Paris, les médiathèques de Plaine Commune et le musée d'Art et d'Histoire Paul-Éluard, à Saint-Denis, ont mis en commun leurs archives pour constituer le plus grand fonds d'archives français sur la Commune de Paris. Ce fonds a été numérisé et sera bientôt disponible sur un site Internet créé pour l'occasion.

© Christophe Filleule

mise en bouche

Les transports en commun : plus qu'un outil de déplacement, un outil de développement et de transformation des territoires

Prolongement des lignes 12 et 14 du métro, du T8 au sud, du T11 express, rénovation du T1 et du RER B, création d'un TCSP à Stains, arrivée de 7 gares du Grand Paris Express dont le plus grand hub du réseau, « Saint-Denis – Pleyel » où convergeront les 4 lignes du GPE et qui reliera les 3 aéroports franciliens, le développement du réseau de transports en commun contribue et accompagne la transformation de notre territoire qui est en cours.

Le développement de ce réseau est crucial pour notre territoire et pour ses habitantes et habitants parce qu'il permet de répondre à une triple exigence sociale, économique et environnementale et qu'il est un outil de développement. Sociale parce qu'un accès facilité aux transports en commun, c'est un accès facilité à l'emploi, aux loisirs, à la culture, à l'ensemble des équipements que l'on est en droit d'attendre lorsque l'on vit au cœur d'une métropole européenne. Cela contribue ainsi à réduire les inégalités territoriales encore criantes au sein de la région la plus riche de France.

C'est aussi l'expression d'une ambition économique. En reliant de façon plus efficace les pôles d'activités, les centres universitaires, les lieux de loisirs, nos aéroports, nos gares et les équipements culturels, nous créons un écosystème favorable à l'implantation et à la réussite des entreprises et nous contribuons à rendre notre territoire attractif.

C'est également un projet de développement durable et un enjeu de santé publique. En œuvrant à l'apaisement de la circulation, à la réduction du trafic par la décongestion des axes les plus empruntés, en donnant aux gens la possibilité d'utiliser des modes de déplacement diversifiés et propres, on engage la lutte contre les nuisances sonores et visuelles qui empoisonnent la vie de nombreux habitants et celle contre la pollution qui tue chaque année des dizaines de milliers de personnes.

L'arrivée d'une nouvelle gare, c'est enfin la transformation de tout un quartier. Sur un territoire comme le nôtre, un métro, un tram, un bus à haut niveau de service incarne donc bien plus qu'un simple mode de transports mais un levier pour améliorer concrètement et pour le plus grand nombre la qualité de la vie que l'on y mène. C'est la raison pour laquelle nous restons mobilisés pour la réalisation de ce réseau et son financement via notamment le futur contrat de plan État-Région (CPER).

► **Mathieu Hanotin** Président de Plaine Commune, Maire de Saint-Denis

ne loupez pas

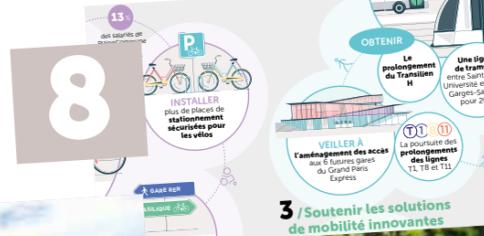
La dynamique du rail

© Raphaël Fourmier

11



Les orientations du Plan de mobilité



22



Mouss et Hakim, de Zebda, parrains de la Cité des Marmots.

ausommaire

- [4-5] **bienvu**
La revue de presse des journaux des 9 villes de Plaine Commune.
- [6-7] **vitedit**
Saint-Denis et Plaine Commune, une candidature commune au label *Capitale européenne de la culture*. L'Office foncier solidaire, un outil pour l'accession sociale à la propriété. Un budget 2021 qui donne la propriété au cadre de vie.
- [8-9] **Infographie**
Les orientations du Plan de mobilité de Plaine Commune.
- [11-19] **grandformat**
Le rail est en pleine effervescence dans le sud du territoire. Plaine Commune demande de nouveaux projets de transports structurants.
- [20-21] **terredesport**
Des jeunes du quartier Pleyel deviennent des chroniqueurs des Jeux 2024.

- [22-27] **monceïl**
Mouss et Hakim, de Zebda, parrains de la Cité des Marmots de Villes et musiques du monde.
- [28-29] **c'estpolitique**
L'expression des groupes politiques du Conseil de territoire.

- [31] **toutsavoir**
Les informations pratiques indispensables sur les services proposés par Plaine Commune.





© Mairie Ile-Saint-Denis



Un nouveau stade pour L'Île-Saint-Denis

La première phase de rénovation du stade Robert-César, principale infrastructure sportive extérieure de la commune, arrive à son terme. Au programme : une piste d'athlétisme à quatre voies, des sautoirs en hauteur et en longueur, un terrain synthétique écologique et un éclairage LED, une tribune couverte de 220 personnes, accessible aux personnes à mobilité réduite, ainsi que des espaces de détente, de fitness et de musculation.

Notre île n° 207, janvier 2020



Emblématik, les jardins d'Aubervilliers

La visite de la tour *Emblématik*, en novembre dernier, par Roselyne Bachelot, ministre de la Culture, Karine Franclet, maire d'Aubervilliers, et son concepteur, Roland Castro, est l'occasion de rappeler que le nouvel édifice est à la fois une réussite architecturale et un exemple de mixité sociale. La tour aux jardins partagés suspendus de 80 m² et ses deux bâtiments annexes comptent 88 appartements en accession à la propriété, 113 logements étudiants et 40 logements sociaux gérés par l'office public de l'habitat.

Les nouvelles d'Auber n° 43, janvier 2021



Vers une taille douce

Stains, ville aux 4900 arbres de voirie, sans compter les plus de 300 arbres dans les squares et espaces privés, a été choisie par Plaine Commune pour mener une expérimentation visant à limiter les tailles en rideau. Ce type d'élagage, qui doit être réalisé chaque année en voirie, affaiblit en effet les arbres. En ce début 2021, dans six rues (de Poissy, du Bois de Lochères, des Fleurs, de la Liberté, Renauders et de Saint-Ouen), les arbres ne seront donc plus élagués en rideau, mais surveillés, et élagués en fonction des besoins. Selon les retours, l'arrêt des tailles en rideau sera généralisé sur Stains et sur Plaine Commune, pour les rues et les essences qui s'y prêtent.

Stains actus n° 1044, du 24 décembre 2020

Clap de début pour L'Industreet

Le 4 janvier, le campus L'Industreet a accueilli sa toute première promotion de 13 apprenants, puis une deuxième promotion de 25 autres, le 11 janvier. À terme, ils seront une quarantaine à être accueillis, chaque mois, dans ce campus flambant neuf de 11000 m² créé par Total Foundation pour former les 18-25 ans aux besoins industriels d'aujourd'hui et de demain. Nous ne voulons pas qu'un jeune ayant quitté l'école en mars soit sans solution avant la prochaine rentrée scolaire », précise Olivier Riboud, directeur général de L'Industreet.



Vivre à Pierrefitte n° 104, février 2020



Helloada, les femmes à la conquête de la Tech

Fondée par Aissata Koité, l'association Helloada accompagne les femmes en reconversion professionnelle vers les métiers techniques du numérique à travers un parcours de mentorat gratuit : Ada. Le nom rend hommage à Augusta Ada King, pionnière en informatique du XIX^e siècle, qui a également rendu son nom au langage de programmation Ada. Partant du constat que les femmes sont sous-représentées dans les métiers de la Tech, Aissata Koité a imaginé « un programme qui accompagne les femmes qui souhaitent se former dans les métiers techniques du numérique : le développement web, la data science, la cybersécurité ou la maintenance informatique ». Ce programme complet et personnalisé, qui va de la recherche de la formation et de stage jusqu'au recrutement en alternance ou sur un poste junior en entreprise, a été récemment récompensé par le concours GO IN Seine-Saint-Denis. La Maison de l'emploi d'Épinay-sur-Seine a par ailleurs lancé, en janvier, un appel aux entreprises du territoire pour sponsoriser le programme Ada et faciliter l'insertion professionnelle des bénéficiaires.

Pour se tenir informé de l'actualité de l'association et des opportunités d'emploi, le réseau Helloada est sur LinkedIn : www.linkedin.com/company/helloada-tech
Épinay en scène n° 213, janvier 2021



© Université Sorbonne Paris Nord

« J'ambitionne que notre université devienne un acteur majeur des intercommunalités. »

Professeur d'informatique depuis plus de 30 ans, Christophe Fouqueré a été élu nouveau président de l'université Sorbonne Paris Nord (anciennement Paris 13). En fonction depuis le 1^{er} décembre dernier, il porte l'ambition d'un campus résolument tourné vers le monde professionnel et le territoire.

Villetaneuse Informations n° 121, décembre 2020



en bref...



Le vélo dans le vent

Le plan de mobilité de Saint-Ouen-sur-Seine va développer, encore plus, l'usage de la bicyclette. Sont notamment prévus : l'installation de neuf stations Vélib' 2 (de 25 à 40 Vélib') d'ici la fin de l'été, des arceaux de stationnement, l'aménagement de toutes les voies départementales en pistes cyclables, un « vélo-école » de l'Atelier solidaire ainsi que la mise à disposition d'un garage à vélos partagé pour les associations. Un comité de suivi associant des piétons et regroupant des habitants, des associations, la police municipale, l'entreprise L'Oréal, Plaine Commune et le Département, a également été créé.

Le Journal de Saint-Ouen-sur-Seine n° 54, décembre 2020



La géothermie : une énergie verte et économique

Pionnière dans le développement de la géothermie en France dans les années 1980, La Courneuve compte aujourd'hui plus de 7 000 logements chauffés grâce à l'eau chaude contenue dans son sous-sol et, plus précisément, dans la nappe du Dogger : une formation géologique à environ 1500-2 000 mètres de profondeur qui contient une eau dont la température varie de 57 à 85 °C. Géré par le Smirec (Syndicat mixte des réseaux d'énergie calorifique), ce réseau de chaleur renouvelable continue de s'étendre dans la ville. D'ici à 2030, il alimentera près de 10 000 logements, permettant à leurs bénéficiaires de réduire de près de 30 % leur facture énergétique.

Regards n° 545, du 7 janvier 2021

Attractivité

Une candidature commune pour devenir Capitale européenne de la culture en 2028

Et si, après les Jeux 2024, notre territoire devenait Capitale européenne de la culture en 2028 ? C'est en tout cas la volonté fermement affichée par Mathieu Hanotin, président de Plaine Commune et maire de Saint-Denis.

Une ambition partagée par les élus de Plaine Commune qui ont très largement approuvé, le 19 janvier dernier, le principe d'une candidature commune « Saint-Denis-Plaine Commune » au précieux label décerné par l'Union européenne. Et Mathieu Hanotin d'expliquer le sens de cette candidature : « Nous avons besoin, au niveau européen, de réinterroger la place des périphéries dans ce fait métropolitain moderne qui veut que les villes soient de plus en plus concentrées. Je suis convaincu qu'avec des investissements culturels massifs, nous avons les moyens de transformer nos banlieues et de rééquilibrer nos métropoles. »

Une richesse culturelle à valoriser

Avec cette candidature que le président de Plaine Commune souhaite ouverte « à toute la Seine-Saint-Denis et même au-delà », Mathieu Hanotin entend revendiquer la place singulière qu'occupe le territoire dans la métropole francilienne. Il est vrai que Plaine Commune a toujours fait de la culture l'un des leviers de son développement. En témoignent, les projets d'aménagement des anciennes usines Babcock à La Courneuve, des Laboratoires Éclair, à Épinay-sur-Seine, ou encore du quartier Pleyel, à Saint-Denis, qui offrent à l'art et à la création une place centrale. Plaine Commune, c'est aussi une diversité patrimoniale qui attire, chaque année, des millions de visiteurs dans les ruelles des Puces ou sous la nef de la Basilique Saint-Denis. C'est également un réseau d'artistes et d'équipements culturels reconnus et rayonnants. C'est pour toutes ces raisons que Plaine Commune occupe une place atypique au sein de la métropole du Grand Paris où elle est d'ailleurs reconnue comme *Territoire de la Culture et de la Création*.

Des retombées attendues

Saint-Denis et Plaine Commune se lancent donc dans cette candidature avec de solides atouts en main. Tant mieux, car la compétition promet d'être serrée. Plusieurs villes françaises sont déjà sur les rangs pour faire partie des 2 seules lauréates (dont une seule ville française) de l'édition 2028. Mais le jeu en vaut largement la chandelle. Lille et Marseille-Provence, respectivement labellisées en 2004 et 2013, en ont tiré d'importantes retombées. L'évènement a en effet permis la réalisation du musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, le célèbre

MuCEM et lui a donné une visibilité internationale. À côté de cette réalisation emblématique, la dynamique impulsée par l'obtention du label a permis à Marseille et sa région d'entreprendre un ambitieux programme de valorisation de son patrimoine culturel dont l'agrandissement de la friche artistique La Belle de mai ou la rénovation du Vieux-Port qui sont devenus autant d'héritages pour les habitants. Saint-Denis-Plaine Commune dispose encore de quelques mois pour peaufiner son dossier de candidature. La sélection entre les dossiers français se déroulera de 2022 à 2024. Les noms des 2 villes lauréates, quant à eux, seront annoncés en 2024.

H.C.T.



© Pierre Le Tuzo

Accession à la propriété

Plaine Commune vous donne les clefs

Plaine Commune veut se doter de son propre Office foncier solidaire (OFS). Ce dispositif d'aide à l'accession sociale à la propriété a fait ses preuves dans certaines villes en France, notamment à Rennes qui en a fait un puissant levier de sa politique de logement.

Rendu possible par la loi *Alur*, l'Office foncier solidaire (OFS) est un nouveau dispositif favorisant l'accession sociale à la propriété. Son principe est simple. L'OFS a la possibili-



© SOLIDERO Rennes - C. B. H.

té d'acheter le foncier d'un appartement ou d'une maison, c'est-à-dire son terrain, une composante importante du prix d'un logement dans une ville densément peuplée. Ainsi, grâce à l'OFS, un ménage désirent acheter le bien en question, devra simplement rembourser à sa banque la valeur du bâti de son logement. Le ménage est donc propriétaire des murs. Pour occuper le terrain, détenu par l'OFS, les propriétaires devront payer à l'office une petite redevance. C'est ce qu'on appelle le *Bail réel solidaire* (BRS). Celui-ci est accordé pour une très longue durée et dans des conditions très avantageuses. Ce mécanisme unique de séparation entre le bâti et le foncier permet de réduire sensiblement la charge financière pesant sur les propriétaires, avec des écarts pouvant aller jusqu'à 30 % de moins que les prix pour les logements en accession libre.

Ciblé à des secteurs du territoire

Ce dispositif est donc particulièrement adapté pour les secteurs qui connaissent actuellement une forte augmentation des prix de l'immobilier provoquée par l'arrivée de nouveaux

projets de transport en commun. Ainsi, on estime qu'en 2019, le prix moyen du m² pour une construction neuve s'élève à 6 040 euros à Saint-Ouen-sur-Seine et à plus de 4 000 euros pour Saint-Denis et Aubervilliers. Difficile, dans ces conditions, pour un ménage du territoire d'accéder à la propriété.

Maîtriser la spéculation immobilière

Avec l'Office foncier solidaire, Plaine Commune renforcera son pouvoir d'agir. D'autant que cet outil ne se limite pas aux logements neufs, mais pourra être utilisé pour l'accession dans l'ancien ou pour accompagner les copropriétés dégradées dans leur processus de redressement. L'OFS permettra également de maîtriser la spéculation immobilière. En effet, en étant propriétaire du foncier, l'OFS encadrera la plus-value au moment de la revente du bien pour que le statut d'accession sociale puisse perdurer à chaque revente. L'Office foncier solidaire est actuellement en cours de conception et devrait obtenir son agrément de l'État cet automne.

H.C.T.

Budget 2021

Priorité au cadre de vie des habitants

Le Conseil de territoire de Plaine Commune a voté, le 9 février dernier, son budget pour l'année 2021. Celui-ci fixe clairement des priorités en matière de quotidien et de gestion de l'espace public.

Malgré un contexte financier difficile et incertain, en raison de la crise sanitaire, Plaine Commune préserve sa capacité d'investissement grâce, notamment, à une stratégie constante de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement. Ainsi, Plaine Commune est parvenue à baisser l'encours de sa dette pour la 5^e année consécutive et à dégager 3 millions d'euros d'économie pour renforcer son action en faveur du cadre de vie des habitants. Au total, pour cette année 2021, Plaine Commune est en mesure d'investir 138 millions d'euros pour mener l'ensemble de ses politiques publiques.

Propreté, espaces publics et solidarité

Ce sont la propreté et la gestion de l'espace public qui figurent parmi les grandes priorités

du premier budget présenté par Mathieu Hanotin, président de Plaine Commune.

En effet, 6 millions d'euros supplémentaires seront consacrés à améliorer la propreté et l'entretien des espaces publics. Un effort financier qui répond à l'une des premières attentes des habitants.

Avec 16,7 millions d'euros d'investissement, l'habitat figure également parmi les priorités du budget de cette année.

Les actions en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle seront aussi au centre des attentions avec 4,4 millions d'euros consacrés pour soutenir des actions d'inclusion économique.

H.C.T.



© Christophe Fillard

Les orientations du Plan local de mobilité

Pour mieux se déplacer et mieux respirer

1 / Encourager la marche et la pratique du vélo



POURSUIVRE LA CRÉATION d'un réseau cyclable et piéton continu, sécurisé, éclairé et accessible
(55% des trottoirs et des traversées piétonnes restent inaccessibles aux PMR*)

13%

des salariés du territoire de Plaine Commune se rendent à leur travail à pied ou à vélo



INSTALLER plus de places de stationnement sécurisées pour les vélos



METTRE EN PLACE des signalétiques dédiées aux piétons et cyclistes

+56%

de cyclistes en 2 ans en Île-de-France



LUTTER CONTRE le stationnement illégitime des voitures



PROFITER des Jeux 2024 pour populariser la marche et le vélo

2 / Renforcer le réseau de transport en commun

43%

des habitants de Plaine Commune n'ont pas de voiture

Près de 30%

des habitants sont à plus de 15 minutes de marche d'une gare ou d'une station (RER, métro, tramway)



OBTENIR

Le prolongement du Transilien H

Une ligne de tramway entre Saint-Denis Université et la gare Garges-Sarcelles pour 2025

Une ligne de bus haute qualité de service entre Stains-La Cernaie et la gare des Six-Routes pour 2024

VEILLER À



L'aménagement des accès aux 6 futures gares du Grand Paris Express

T1811

La poursuite des prolongements des lignes T1, T8 et T11

3 / Soutenir les solutions de mobilité innovantes



DÉPLOYER des bornes de recharge pour les véhicules à faibles émissions

ENCOURAGER



L'autopartage et le covoiturage



Le télétravail et le décalage des heures de pointe pour alléger les transports en commun

Infos création d'entreprise



Une idée ou un projet de création d'entreprise dans l'une des 9 villes du territoire ?

www.plainecommune.fr/services/creation-dentreprise
Formulaire en ligne

0 811 562 563
Téléphone



CitésLab® Miel



© Société du Grand Paris / Agence Mergo Kuma & Associés

grandformat

La dynamique du rail

Plaine Commune est appelée à occuper une place centrale au sein du Grand Paris Express (GPE), sans doute le projet de transport le plus ambitieux mené actuellement en Europe. Mais la dynamique imprimée par le GPE risque aussi de creuser encore les inégalités entre le Nord et le Sud du territoire. Pour équilibrer l'offre de mobilité, les élus de Plaine Commune se mobilisent pour obtenir de l'État et de la Région de nouveaux projets cruciaux pour les habitants. ►

► Par H.C.T.



L'attractivité de Plaine Commune portée par le rail

Le prolongement de la ligne 14 du métro vient renforcer encore un peu plus la qualité de desserte dans le sud de Plaine Commune. Une dynamique amplifiée par la perspective du Grand Paris Express qui placera Saint-Denis au centre du plus grand pôle de transports en Europe.

Avec la mise en service du prolongement de la ligne 14, en décembre dernier, ce sont désormais 2 nouvelles stations qui offrent aux habitants et aux salariés de Saint-Ouen-sur-Seine un accès direct et rapide à la gare Saint-Lazare. À l'horizon des Jeux 2024, cette ligne desservira, en une poignée de minutes, Saint-Denis-Pleyel, la future grande gare d'interconnexion du Grand Paris Express (GPE). Celle-ci placera Saint-Denis au centre d'un pôle de mobilité regroupant les gares du Nord, La Défense et Saint-Lazare. Ensemble, elles formeront le plus grand pôle de transport ferroviaire en Europe par lequel transiteront plus d'1,5 million de voyageurs chaque jour, soit près d'un tiers des actifs franciliens.

De la Coupe du Monde 98 aux Jeux 2024, 26 ans d'une dynamique continue

Une fois entièrement constitué à l'horizon 2030, ce pôle marquera l'aboutissement d'une montée en puissance progressive des transports dans le nord de Plaine Commune. Celle-ci a débuté dès janvier 1998, avec la mise en service conjointe des gares La Plaine-Stade de France (RER B) et Stade de France-Saint-Denis (RER D). Conçues pour la Coupe du Monde de football 98, afin de fluidifier rapidement le flot de plusieurs dizaines de milliers de supporters, celles-ci servent quotidiennement à plus de 30 000 salariés du quartier d'affaires de Saint-Denis. Le mondial aura marqué un tournant : ouverture de la station Saint-Denis Université (métro ligne 13) en mai 1998, livraison de la station Front Populaire (ligne 12) en 2012, mise en

service du tramway T5 en 2013, du T8 en 2014, du T11 Express en 2017, et inauguration, en décembre dernier, des stations de métro Mairie de Saint-Ouen et Saint-Ouen-sur-Seine (prolongement de la ligne 14). Aujourd'hui, c'est la dynamique des Jeux 2024 qui a pris le relais du mondial 98. D'ici à 2030, Plaine Commune accueillera la dernière extension de la ligne 14 (vers Saint-Denis Pleyel), la mise en service des lignes 15, 16 et 17 du Grand Paris Express ainsi que 5 nouvelles gares (voir encadré page 16). À ces chantiers du GPE, il faut ajouter le prolongement de la ligne 12 vers la mairie d'Aubervilliers, la rénovation des gares de Saint-Denis Centre et de Pierrefitte-Stains, la modernisation en cours du T1 et la perspective, plus lointaine, du prolongement du T8 sud, entre Saint-Denis/Porte de Paris et la gare Rosa-Parks.

En considérant tous ces projets, et si le calendrier des chantiers est tenu, Plaine Commune aura accueilli, entre 1998 et 2030, une nouvelle infrastructure de transport tous les 2 ans. Un rythme soutenu qui a largement contribué à dynamiser le sud du territoire.

Le pouvoir d'attraction du rail

Le territoire compte en effet de nombreux exemples illustrant la force d'attraction des transports. Outre le spectaculaire développement des quartiers du Landy et de La Plaine, on peut également souligner la transformation du quartier du Front Populaire, à Saint-Denis et à Aubervilliers, où l'arrivée de la ligne 12 du métro a accéléré la reconversion des Entrepôts des magasins généraux de Paris (EMGP) et a été l'un des facteurs déterminants pour l'installation du Campus Condorcet. Il en va de même pour le prolongement de la ligne 14, dont les stations desservent désormais l'Éco-quartier des Docks ou encore le nouveau siège du Conseil régional, le troisième employeur du territoire après la SNCF et l'assureur Generali.

Le T11 Express, un exemple de réussite

Cette dynamique s'est poursuivie avec la mise en service du tramway T11 Express et

son interconnexion avec la gare RER D de Pierrefitte-Stains.

Inaugurée en 2017, cette ligne, fréquentée quotidiennement par plus de 30 000 voyageurs, a été pour les élus de Plaine Commune, le moyen de convaincre l'Engie Lab Crigen et l'Industreet de la Fondation Total de venir s'implanter dans la zone d'activité du Bois Moussay, située sur les communes de Stains et de Pierrefitte-sur-Seine.

Ce qu'en dit l'enquête de l'Institut Paris Région

Cette relation entre dynamisme économique et qualité du réseau de transports a fait l'objet, en janvier dernier, d'une vaste étude réalisée par l'Institut Paris Région (IPR). Celle-ci qualifie l'offre de desserte du pôle d'emploi de Plaine Commune de « structurante et très développée ». L'institut souligne également l'efficacité et la qualité de desserte en affirmant que 84 % des 168 000 salariés du pôle d'emploi de Plaine Commune sont à moins de 15 minutes de marche d'une gare ou d'une station de métro.

Dans ce tableau assez flatteur, les auteurs remarquent tout de même un manque de desserte dans le Nord de La Courneuve, particulièrement à proximité de l'importante zone d'activité Jean-Mermoz.

“

« Avant d'implanter notre campus, nous avons visité une quarantaine de sites sur toute la région parisienne et ce qui a clairement fait la différence, c'est l'accessibilité en transports en commun. La station du T11 est à une minute à pied et nous connecte directement au RER D et donc de la gare du Nord. »

Olivier Riboud, directeur général de l'Industreet de la Fondation Total



Gare RER B-Stade de France.

L'Institut Paris-Région affirme que la qualité de l'offre de transport a favorisé la création de quelque 30 000 emplois depuis 2006. Une progression qui place Plaine Commune sur le podium des pôles économiques les plus dynamiques d'Île-de-France. En conclusion, les experts de l'IPR estiment qu'en conjuguant les futurs projets de transport, les programmes immobiliers en cours, la dynamique des Jeux 2024 et les disponibilités foncières du territoire « permettraient à Plaine Commune d'accueillir 110 000 emplois supplémentaires sur le temps long. »

« Une nouvelle infrastructure de transport doit être pensée en amont afin de s'intégrer au mieux à son environnement urbain. Elle doit aussi compléter d'autres solutions de mobilité, comme le vélo ou la marche par exemple. »
Dany Nguyen-Luong, directeur du département Mobilité et transport à l'Institut Paris-Région



© Christophe Filleule

Essentiels à la vie en ville

L'attractivité qu'offrent les transports en commun à un territoire ne se limite pas à leur capacité à conduire rapidement un maximum d'habitants et de salariés d'un point A à un point B. Leur impact va bien au-delà. Ils sont aujourd'hui des outils essentiels pour aménager des villes de plus en plus denses, minées par la pollution de l'air et par les risques sanitaires qui en découlent. L'Inserm estime qu'au moins 4 millions de Français souffrent de maladies respiratoires. À Plaine Commune, près de 60 000 habitants vivent au-dessus de la valeur limite de dioxyde d'azote. Le développement des transports contribue à apporter une réponse à ces problèmes. D'après l'IPR, si demain l'ensemble des personnes venant travailler à Paris abandonnait les transports en commun au profit de la voiture, il faudrait réaliser l'équivalent de 500 hectares de places de stationnement, soit la superficie du 14^e arrondissement de Paris. Plus de transport en commun, c'est donc plus d'espace pour aménager des parcs ou des places. Dans son prochain Plan local de mobilité, Plaine Commune place le développement des transports comme l'une des conditions à la mise en place d'une Zone à faibles émissions (ZFE) sur le territoire.



© Christophe Filleule

En **chiffres-clés**
Les transports ferroviaires en Île-de-France ce sont...
23 000 trains, RER, métros et tramway
900 gares et stations



© Matthieu Rondel

De nouveaux trains pour la ligne RER B, mais pas avant 2025

Longtemps attendues par les voyageurs, les nouvelles rames de la ligne B doivent être mises en service en 2025. En effet, Île-de-France Mobilité, la RATP et la SNCF ont choisi le consortium Bombardier-CAF pour la construction et la livraison de 156 trains M120 pour un investissement total de 2,56 milliards d'euros. Ce sont ainsi les conditions de transport de millions de voyageurs qui seront améliorées.

Le télétravail : un atout pour les transports

Plus de télétravail, c'est potentiellement moins de voyageurs. Les choses sont en réalité plus complexes. L'Institut Paris Région s'est attaché à mesurer les conséquences du télétravail sur la fréquentation des transports en commun aux heures de pointe. Selon les experts de l'institut, l'hypothèse raisonnable de 2 jours de télétravail par semaine se traduirait par une baisse de 6 à 13 % de la fréquentation dans les transports en commun aux heures de pointe. Une baisse très mesurée qui éviterait la saturation du réseau et donc améliorerait le confort des voyageurs et l'attractivité des transports sur rails. Sur le long terme, l'étude rappelle également que la population francilienne pourrait augmenter de 1,4 million d'habitants d'ici 2035, pour atteindre le chiffre de 13,5 millions. À cette poussée démographique, il convient d'ajouter la baisse de la voiture dans les déplacements. Les transports en commun ont encore de belles années devant eux !



© Raphaël Fournier

Inauguration du tunnelier de la ligne 12 du métro, en 2007.



Le Grand Paris Express à Plaine Commune

Saint-Denis Pleyel : la plus grande gare du Grand Paris Express

- 250 000 voyageurs par jour.
- Correspondances avec les lignes 14, 15, 16, 17 et le RER D et la ligne 13.
- 2024 : mise en service.

La ligne 15 : la rocade de la banlieue

- 36 gares desservies sur la totalité de la ligne.
- 4 gares desservies à Plaine Commune : Saint-Denis Pleyel, Stade de France,

Mairie d'Aubervilliers, Fort d'Aubervilliers.

- 2030 : mise en service.

Les lignes 16 et 17 : la première attendue en gare de Saint-Denis

- 16 gares desservies, dont la gare de La Courneuve-Six Routes.
- 2026-2030 : mise en service.

La ligne 14 : un accès direct vers le centre de Paris

- 2024 : raccordement Saint-Denis Pleyel et mairie de Saint-Ouen-sur-Seine.



Mobilisation pour un réseau de transport **juste** et **durable**

L'arrivée du Grand Paris Express est un atout pour le développement du territoire. Mais des inégalités dans l'accès aux transports subsistent, notamment dans le nord du territoire. Pour y remédier, les élus de Plaine Commune se mobilisent pour obtenir de nouveaux projets de transport.

À

l'horizon 2030, avec la mise en service complète du Grand Paris Express, une personne se déplacera deux fois plus vite au Sud qu'au Nord du territoire. Afin d'assurer à tous les habitants un accès équitable aux transports en commun, les élus de Plaine Commune se mobilisent pour obtenir du prochain Plan État-Région la poursuite des prolongements des tramways T11 Express, T1 et T8 sud ainsi que la création de nouvelles lignes de transport. Ces projets doivent permettre de désenclaver certains quartiers du territoire et améliorer le maillage du réseau existant. Ils sont également nécessaires à Plaine Commune dans sa stratégie visant à réduire la pollution de l'air et pour accompagner les différents projets urbains actuellement en cours sur le territoire. C'est tout le sens du vœu formulé par le Conseil de territoire en décembre dernier.

future gare des Six Routes, à La Courneuve, permettrait de combler le principal vide de desserte sur le territoire, à savoir l'axe Nord-Est/Sud-Est. Il s'agit d'un bus à haute qualité de service, c'est-à-dire une ligne bénéficiant d'un aménagement de voirie réservé assurant ainsi une grande régularité des navettes. Dès 2024, cette ligne offrirait aux voyageurs du T11 Express un accès aux lignes 16 et 17 du GPE et donc de se rendre à la gare de Saint-Denis-Pleyel en 3 minutes.

- **La création d'un TCSP entre Saint-Denis-Université et la gare de Garges-Sarcelles pour 2025.**

Cette ligne d'une dizaine de kilomètres permettrait de connecter la ligne 13 du métro au RER D et au tramway T5. Étant donné la forte fréquentation de la gare de Garges-Sarcelles, cette ligne pourrait convaincre un certain nombre de salariés du Val-d'Oise de laisser leur voiture au garage.

- **Arrêt du Transilien H en gare de RER D-Stade de France.**

Emprunté par de nombreux salariés de l'Oise et du Val-d'Oise, le Transilien H dessert la gare de Saint-Denis Centre. Obtenir son arrêt en

gare du RER D – Stade de France, reliée à la gare Saint-Denis Pleyel par le Franchissement urbain dès 2024, faciliterait l'accès aux bassins d'emploi de Plaine Commune, du nord parisien et de La Défense, via la ligne 15-Ouest du Grand Paris Express. D'après l'Institut Paris Région, près de 55 % des salariés du Val-d'Oise privilégieraient leur voiture pour venir travailler sur le territoire de Plaine Commune. Ce projet est donc utile pour alléger le trafic routier et améliorer la qualité de l'air.

- **Les prolongements du T11 express, du T1 et du T8 sud.**

Plaine Commune reste vigilante quant à la poursuite des prolongements du T11 Express (vers Sartrouville et Noisy-le-Sec), du T1 (vers Val de Fontenay) et du T8 sud (vers la gare Rosa-Park, à Paris). Autant de projets déjà actés mais qui pourraient faire les frais d'éventuels arbitrages budgétaires.

Projets de transport : ce que veut Plaine Commune

- **La création d'une ligne de bus à haute qualité de service pour 2024.**

Cette ligne, reliant la gare de la Cerisaie et la

La Gare Pierrefitte-Stains modernisée pour 2024

C'est décidé ! La gare de Stains-Pierrefitte, qui offre un accès au RER D, au T11 Express ainsi qu'à 5 lignes de bus, va être réaménagée. Les travaux, menés par Plaine Commune, le Département de Seine-Saint-Denis et la SNCF débuteront en 2022 pour s'achever en 2024. Il s'agit d'une modernisation ambitieuse car le projet prévoit une reconfiguration complète du parvis côté Pierrefitte-sur-Seine. Les travaux amélioreront l'accessibilité de la gare, en prévoyant l'aménagement d'une piste cyclable et la création d'une passerelle piétonne le long du pont des Montains. Un service de *Véligo* y sera également proposé avec plus d'une centaine de places de stationnement sécurisées.



GRAND PARIS EXPRESS réduit les temps de trajet



Le GPE : un gain de temps pour tous

La Société du Grand Paris met à disposition sur son site www.societedugrandparis.fr une carte interactive qui permet de mesurer les temps de trajet avec le Grand Paris Express. Ainsi, la future gare de Saint-Denis Pleyel sera à 15 minutes de La Défense, contre 26 minutes aujourd'hui. Un habitant de La Courneuve, en empruntant le GPE, ne sera qu'à 19 minutes de la gare Saint-Lazare contre 38 minutes aujourd'hui.



Le tramway T1, le plus ancien des tramways d'Île-de-France, est actuellement en cours de modernisation.



Les élus se prononcent pour « l'urgence du développement des transports »

En décembre dernier, le Conseil de territoire a formulé un vœu sur « l'urgence du développement des transports ». Pour les élus de Plaine Commune, cette urgence est dictée par la nécessité « de répondre aux enjeux environnementaux et de réduction des inégalités territoriales » et par « l'engagement d'avoir des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 inclusifs et écologiques, qui bénéficient aux habitant.e.s du territoire. » Enfin, par ce vœu, les élus de Plaine Commune ont voulu rappeler la « nécessité de desservir et de relier les nombreux projets urbains » que sont la ZAC des Tartres et les nombreux projets de renouvellement urbain menés dans le cadre de l'Anru 2.

Mathieu Defrel, conseiller territorial, délégué aux Transports et aux déplacements

« Développer un réseau de transport du quotidien »



Les élus de Plaine Commune sont mobilisés pour obtenir de nouveaux projets de transport ?

Le Conseil de territoire a voté un vœu affirmant leur volonté de se mobiliser pour un réseau de transport qui ne laisse personne au bord de la route. Nous sommes donc actuellement en pleine négociation du Plan État-Région qui inscrit les projets de transport sur la période 2021-2027. Des projets qui permettront de combler certains trous de desserte, en particulier dans le nord de notre territoire, et qui faciliteront les déplacements Nord-Sud et Est-Ouest. L'idée également est de renforcer les solutions de déplacement entre la Grande Couronne et Paris. On sait que de nombreux habitants du Nord du territoire travaillant à Plaine Commune, à Paris ou à La Défense, privilégient

encore la voiture faute de solution de transport en commun satisfaisante. Les projets que nous demandons ont fait l'objet d'études commandées par la ville de Stains, Plaine Commune et le Département. Toutes ont jugé ces projets techniquement réalisables.

Où en est la mobilisation ?

La ville de Stains vient de mettre une pétition en ligne et il y a une véritable synergie entre Plaine Commune et le Département de la Seine-Saint-Denis. Il faut maintenant parvenir à rassembler les élus des départements voisins pour peser pleinement dans les négociations. Le plan État-Région devrait être arbitré cet automne. Les prochaines semaines seront donc cruciales pour les années à venir. Nous poursuivons notre travail de conviction.

Ne craignez-vous pas que la crise sanitaire et ses conséquences économiques viennent menacer ces projets ?

Ça serait une grave erreur. Il est certain que nous vivons une grande période d'incertitudes. En revanche, ce qui est certain, c'est l'Île-de-France poursuit sa dynamique démographique. Les experts estiment que la région gagnera plus d'1 million d'habitants à l'horizon 2035. À Plaine Commune, d'importants projets d'aménagement sont lancés. Je pense à l'aménagement des Tartres et aux programmes de l'Anru2. Tous ces projets auront besoin d'un réseau de transport adapté aux besoins des habitants. On parle partout du monde d'après, je pense que cela passera par développer un réseau de transport du quotidien et écologiquement durable.

Mounir Mehloul,
de l'association **Dessine-moi Pleyel**

« Le principal héritage, c'est l'expérience humaine »

L'association propose surtout des activités sportives. Pourquoi cette déclinaison sous forme d'atelier d'initiation aux médias ?

C'est toujours une histoire de sport, mais dans la perspective des Jeux 2024. L'idée, c'est d'élargir l'horizon des jeunes, qu'ils puissent découvrir d'autres disciplines olympiques moins connues. La prochaine, par exemple, sera le trampoline. L'objectif n'est pas de leur faire rencontrer des stars du sport mais de jeunes athlètes de haut niveau qui leur ressemblent, qui vivent ici, sur ce territoire, à qui ils peuvent s'identifier. Et passer par les médias, c'est une façon de se valoriser eux-mêmes, leur quartier, leur ville et leur territoire. Plutôt que d'aller sur YouTube regarder les histoires des autres, ils vont faire et raconter leur propre histoire sur leurs propres médias.

Comment financez-vous cela ?

C'est difficile, le projet est riche, mais pas notre association. Pour financer l'atelier, nous avons candidaté à Impact 2024, un appel à projets lancé par Paris 2024 pour faire émerger des initiatives d'utilité sociale. Mais sur plus de 1 200 dossiers déposés, seuls 55 ont été retenus... et pas le nôtre. Mais nous ne baissons pas les bras.

Les héritages que tirera le quartier Pleyel des Jeux 2024 seront multiples. Quel est le plus important pour vous ?

Si je pense aux jeunes, je souhaite que l'héritage ne soit pas que matériel, avec de beaux équipements sportifs, des logements neufs... mais qu'il soit aussi immatériel. Ce sera tout ce qu'ils auront vécu pendant ces années de préparation à l'accueil des Jeux 2024. Avec toutes les rencontres qu'ils vont faire pendant quatre ans, ils vont être acteurs et s'approprier ce quartier qui va énormément changer, et ne seront pas seulement spectateurs pendant le déroulement de l'évènement.



Des enfants de Pleyel, chroniqueurs des Jeux 2024

Depuis 3 ans, l'association Dessine-moi Pleyel organise des activités sportives pour les enfants ou pour favoriser les liens intergénérationnels. Au cœur d'un des grands chantiers olympiques, l'association a lancé un ambitieux atelier d'initiation aux médias, qui suivra la préparation de leur ville et de ses athlètes aux Jeux 2024.

Autour de la table, Maëlys est la seule ado de 15 ans. Adem, Enda, Yacine n'en ont que 11, mais certains, comme Yacine, avaient déjà une petite expérience journalistique : « j'ai participé au journal de classe mais cette fois, l'atmosphère était différente, on sortait du contexte de l'école Anatole-France. » C'est aussi à cette occasion, en tant que parent d'élève, que Mounir Mehloul, de l'association *Dessine-moi Pleyel* a croisé Frédéric Hamelin. Ce journaliste sportif a été rodé à l'encadrement d'ateliers journalistiques pour les jeunes, notamment avec l'association Foot citoyen créée par Didier Roustan journaliste sportif à *TF1*, *Canal +*, *Europe1* et *France TV*. La rencontre a « matché » sur des valeurs communes : le sport

pour s'impliquer, apprendre, se réaliser. Trois verbes que l'on retrouve sur la Une du premier numéro de 9-3 JO le Mag, sorti en septembre. Au sommaire, deux interviews, dont le choix révèle la ligne éditoriale. La première interview est celle de Prithika Pavade, une championne de tennis de table dionysienne et grand espoir de médaille pour Paris 2024. La seconde interview est celle de Mathieu Hanotin, maire de Saint-Denis et président de Plaine Commune.

Un projet au long cours

Le projet est ambitieux, riche de près de 50 étapes. 9 magazines imprimés de 4 ou 8 pages par an tirés à 3 000 exemplaires et distribués dans les collèges de la ville pour susciter

d'autres vocations, des émissions en partenariat avec Radio Déclat qui émet depuis Saint-Denis, des vidéos, des reportages photo : les jeunes journalistes vont chroniquer tout ce qu'implique pour le territoire et ses habitants la tenue des Jeux olympiques et paralympiques. « Au-delà du résultat, c'est la démarche qui est importante, justifie Mounir. C'est un vrai projet pédagogique sur la durée. Nous projetons d'aller à Stratford, le quartier qui a accueilli le parc olympique des Jeux de Londres 2012. Pour qu'ils voient leur impact sur l'aménagement urbain et ce sera le prétexte pour des ateliers d'anglais. L'idée, c'est que les enfants aient une réponse si on leur demande ce qu'ils ont appris pendant les quatre ans de préparation aux Jeux. »



Créer du collectif

Ces ateliers se veulent dans la droite ligne de ce que l'association propose déjà avec les Dimanches Sportifs où parents et grands-parents participent en famille et en groupe. « C'est une façon de s'approprier les équipements, donc le quartier et s'y impliquer. Il va énormément changer ces prochaines années : pour que les habitants ne s'en sentent pas exclus, il faut aussi des actions qui aient du sens pour eux. » Aux projets « avec et/ou pour » les habitants, l'association vise les projets « par » les habitants.

Sylvie Speker



© David Bakhoum

Mouss et Hakim Frères griots de la Cité des marmots

Mustapha (alias Mouss) et Hakim Amokrane sont frères, mais à l'âge de 17 et 18 ans, plutôt que de faire leur vie chacun de leur côté, ils sont restés ensemble pour faire de la musique. « Notre complicité, notre énergie commune, notre rayonnement fraternel si on peut dire, a beaucoup contribué à notre parcours. » Des bars jusqu'aux Zénith, ils ont donc « tombé la chemise » comme on dit depuis longtemps à Toulouse, bien avant que l'expression ne fasse danser la France entière. Symboles – on ne peut l'être davantage – de fraternité, Mouss et Hakim sont en effet Toulousains : « C'est-à-dire plus que Français, car si on est Toulousain, on est forcément Français », précise Mouss. Fils d'immigrés algériens, ils sont aussi d'Alger. Ils sont même de toutes les villes du Monde : celles où les entraînent leurs tournées ; celles du 93 qu'ils ont découvert en 1990 ; celles de Plaine Commune où le festival Villes des Musiques du Monde les a accueillis en 2019 et, de nouveau en 2020 pour une 23^e édition qui joue les prolongations en raison du contexte sanitaire.

« On n'a pas fait l'encyclopédie de la musique algérienne, on a fait les chansons préférées de notre père. »

Membres du groupe Zebda, des collectifs Motivés ! et 100 % Collègues, Mouss et Hakim ont sorti plusieurs albums parmi lesquels *Motivés*, qui reprend des chants de lutte comme *Bella Ciao* ou *Origines contrôlées*, un album de chansons de l'immigration algérienne qu'ils ont partagé en live lors de plus de 500 concerts : « On n'a pas fait l'encyclopédie de la musique algérienne, précise Mouss, on a fait les chansons préférées de notre père. À partir de là, on peut jouer devant des Italiens, des Polonais, des Français, des Bretons, ça parle à tout le monde et quand on joue devant des enfants de l'immigration algérienne, pour peu qu'ils soient kabyles et qu'ils aient entendu la même chanson que nous pendant l'enfance, ça roule à 2000 %. Ce n'est que de l'émotion. »

« Villes des Musiques du Monde a mis en place une méthode géniale. »

Cette année, l'équipe de Kamel Dafri, directeur du festival Villes des Musiques du Monde et de l'association du même nom, a choisi de célébrer la *Douce France*. Pour les frères Amokrane, cette Douce France est celle des bons souvenirs qui permettent de garder l'espoir. Ils ont ainsi prévu de chanter ce que leur père écoutait et de faire revivre, en Cinémusica, les péripéties de Samy Day et du chaplinesque Mohamed Zinet. Frères griots de la Cité des Marmots, qui touche environ 450 enfants de Plaine Commune, Mouss et Hakim préparent aussi les spectacles de chant collectif avec l'équipe du festival : « Heureusement qu'ils sont présents, avec leur envie et leur détermination. Même quand on n'est pas là, le travail continue grâce au chef de chœur, Julien, avec qui on prépare les morceaux et qui intervient régulièrement pour maintenir le niveau. Villes des Musiques du Monde a inventé une méthode géniale. Ce n'est pas seulement la place de l'artiste dans la transmission, c'est toute l'organisation avec les écoles, les instituts, les responsables, les enfants, le spectacle... C'est un travail monstrueux. »

Une Cité des Marmots, une Cité des Minots et bientôt une Cité des Gafets

En tant que structure organisatrice de concerts depuis 1997, Villes des Musiques du Monde a des exigences fortes pour la restitution. « C'est très important pour nous, explique Mouss. On a un savoir-faire, un parcours d'artistes, on sait faire des concerts, on est intervenus des tas de fois dans des écoles, des prisons, des hôpitaux ou ailleurs... Mais là, on rencontre une structure qui a réfléchi à la manière de mettre en place ce type de projet, jusqu'à l'organisation même du spectacle, et qui va nous permettre de faire une proposition scénique dans laquelle les enfants seront valorisés, avec une forme plus culturelle que socioculturelle. » Pas étonnant que la Cité des Marmots fasse des émules : à Marseille où les deux frères ont découvert, en 2018, la Cité des Minots et, désormais, à Toulouse où ils sont à leur tour en train de développer une Cité des Gafets (marmots en occitan).

Les rendez-vous de la Douce France de Mouss et Hakim

AOC Acoustiques Origines Contrôlées et Cinémusica du 12 au 18 mai à Saint-Denis, La Courneuve et Villetaneuse
Concerts de la Cité des Marmots les 20, 21 et 22 mai sous la grande halle du Fort d'Aubervilliers, le 19 juin au parc Montreau de Montreuil et le 21 juin au Conservatoire national des Arts et Métiers de Paris.

Programme complet, autres artistes et infos sur :
www.villesdesmusiquesdumonde.com
[Facebook.com/villesdesmusiquesdumonde/](https://www.facebook.com/villesdesmusiquesdumonde/)





© Laurite Doyen

Villes et musiques du monde Douce France



© Laurite Doyen

«Douce France, c'est le territoire, l'endroit où l'on grandit. C'est un peu comme *Le temps des cerises*, ou l'âge d'or de Ferré. Ce sont des chansons qui nous parlent de bons souvenirs. C'est aussi se souvenir des bons moments pour y croire encore. La culture a un rôle à jouer, et elle le joue admirablement, pour nourrir cette capacité à y croire qui est notre espoir.»

«La musique, c'est extraordinaire. Quand on a besoin d'accéder à nos émotions ou de les faire naître ou de se les autoriser, ce n'est pas toujours facile. Ce n'est pas facile de dire ce que l'on ressent. La poésie, la musique, l'art, la peinture, le théâtre, ça sert à ça, à accéder à nos émotions.»

«On est toujours surpris par le potentiel d'enthousiasme, d'énergie et d'envie d'être ensemble grâce à la musique. C'est extraordinaire. On peut être dans n'importe quel coin du monde, n'importe quelle situation, n'importe quelle table ou n'importe quel contexte, on porte une sincérité, quelque chose de vrai, de direct.»

«On est très attaché à la notion de territoire, d'ancrage. On pense qu'on est le fruit d'une histoire familiale et qu'on éclot sur un territoire. On a des voisins, des amis, des enseignants... Et on se parle : "C'est quoi ton histoire? Comment ça se passe dans ton quartier? Comment ça se passe dans ton village?" On adore ça, c'est très inspirant.»



© Willy Vanquaeur



© Willy Vanquaeur



© Willy Vanquaeur

Cité des marmots

« La transmission n'est valable que s'il y a appropriation : je reprends les choses et je fais à ma manière, par rapport à ce que je ressens. C'est ce qu'on appelle le devoir d'invention et quand on a des histoires culturelles multiples, complexes, on a l'obligation de s'inventer. C'est ce que nous avons vécu comme fils d'immigré algérien, à l'adolescence notamment : Qui suis-je ? Je suis Algérien ? Français ? Toulousain ? Kabyle ? Sportif ? Musicien ? C'est à ça que sert la culture, à donner des éléments pour s'inventer. »

« Voir dans les yeux des enfants, parce qu'ils ont travaillé, parce qu'ils ont préparé la chanson, voir dans leurs yeux la joie de chanter ensemble, c'est vraiment très motivant, très nourrissant. On reçoit leur énergie, le fait d'être dans le juste. Avec eux, on reçoit notre rôle d'artiste à 100 % et on se sent à notre place autant que sur la scène de l'Olympia, parce qu'on joue notre rôle de faire découvrir des spectacles dans lesquels on va pouvoir respirer, côtoyer nos émotions, être ensemble... En fait, c'est le rôle de l'art de porter l'espoir et ce qu'on voit dans leurs yeux c'est l'espoir. »

« *Villes des Musiques du Monde* a construit le squelette du spectacle avec l'objectif d'avoir 150 à 200 enfants sur scène, ce qui est tout de même très important. Il faut une organisation millimétrée, tant de chansons par tant de classes, des chansons en commun, alternées avec des chansons du groupe présent... C'est ce qui nous permet de produire une continuité pour un spectacle de 40 à 45 minutes qui tient vraiment la route. »



© Madiame Boussaid



© Willy Vainqueur

« Mouss et Hakim sont de vieux compagnons de route de *Villes et musiques du monde*. Je les connais personnellement depuis 1997. Avec eux, en 2007, nous avons essayé le concept de la Cité des Marmots à Marseille, qui s'appelle la Cité des Minots. Nous travaillons actuellement sur un projet similaire à Toulouse, la Cité des Gafettes. » Kamel Dafri, directeur de *Villes et musiques du monde*.

...
« Le parcours de Mouss et Hakim est éloquent. Leur approche et leur engagement pour tisser des liens entre l'art et les quartiers populaires font écho à la notre. Notre collaboration avec eux a toujours été une évidence, un engagement que nous avons en commun. » Kamel Dafri



© Madiame Boussaid

GROUPE EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS ET CITOYENS

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet – 93218 Saint-Denis Cedex
01 55 93 57 14. Courriel : verts.citoyens@plainecommune.com.fr –
Site : <http://plainecommune-lesverts-citoyens.fr>

LA 5G EN QUESTION !

La 5G, ou cinquième génération de téléphonie mobile, se déploie en France. En juin 2020, le ministre de la santé et la ministre de la transition écologique avaient pourtant demandé que l'on attende le rapport de l'évaluation sanitaire par l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire) programmée pour mars 2021.

En décembre 2020, le Haut Conseil pour le Climat a publié un rapport pointant les impacts carbone significatifs de la 5G. L'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la transmission de la presse) a produit un rapport avec des propositions pour réduire l'empreinte environnementale du numérique.

La conférence citoyenne pour le climat a demandé un moratoire sur la 5G, dans l'attente des résultats sur les impacts environnementaux et sanitaires. Le gouvernement a répondu défavorablement à ces demandes. En octobre 2020, la mise en service des antennes 5G a été officiellement permise avec l'attribution des fréquences à quatre opérateurs téléphoniques.

Pourquoi lancer des études et ne pas attendre leurs résultats ? Nous ne pouvons qu'exprimer notre profond désaccord.

La loi ne permet pas aux maires de s'opposer au déploiement de la 5G et de faire valoir le principe de précaution. Plusieurs villes du territoire se sont néanmoins mobilisées par des vœux, des demandes de moratoire, des réunions publiques, de l'information dans les journaux municipaux. Plaine Commune est également mobilisé depuis des années à travers la mise en place d'un protocole pour le déploiement des antennes relais. Il faut poursuivre cette mobilisation et faire preuve d'une grande vigilance afin de s'assurer que les opérateurs téléphoniques respectent bien les règles et les procédures d'installation des antennes. Il faut également obtenir un calendrier pour ces installations, et les garanties pour une parfaite information et concertation.

Nous appelons tous les maires à s'engager dans la signature d'une charte avec les opérateurs téléphoniques qui garantira l'ensemble de ces éléments. Nous appelons également les copropriétés, qui seraient démarchées pour l'installation d'antennes sur leur toiture, à faire preuve de prudence et de contacter leur mairie avant de prendre un quelconque engagement.



© Willy Vainqueur

Philippe Monges

1^{er} Vice-président à la transition écologique, au climat et à la santé environnementale

MEMBRES DU GROUPE :

1^{er} Vice-président : Philippe Monges

(L'île-Saint-Denis)

Conseiller.e.s Territoriaux délégué.e.s :

Dominique Carré (Pierrefitte-sur-Seine),

Dina Deffairi Saissac, (Saint-Ouen-sur-Seine),

Kader Chibane (Saint-Denis), Essaadia Laaloui (Saint-Ouen-sur-Seine), Jean-Noël Miche (Stains), Héliène Puech (Saint-Ouen)

GROUPE TRANSITION CITOYENNE

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet
93218 Saint-Denis Cedex – 01 55 93 57 21

UN NOUVEAU SOUFFLE SALUTAIRE POUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN

L'année 2021 s'ouvre avec au moins une bonne surprise pour les habitant-es de Plaine Commune et des quartiers prioritaires de la politique de la ville : un nouveau souffle pour celle-ci a été annoncé par le gouvernement lors du Comité Interministériel à la Ville du 29 janvier dernier à Grigny. Notre groupe Transition Citoyenne salue cette démarche, et notamment le renforcement du financement de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). Ces 2 milliards d'euros supplémentaires vont permettre de financer des projets ambitieux, à la hauteur des aspirations des habitant-es et de ce que nous voulons porter pour notre mandat.

En rénovant, en démolissant lorsqu'il le faut et en reconstruisant les bâtiments, les espaces publics et les équipements, le renouvellement urbain permet de répondre à des enjeux majeurs de notre territoire. Dans les neuf villes de l'EPT, de nombreux quartiers concentrent aujourd'hui des difficultés et ne permettent pas à leurs habitant-es d'y vivre dans de bonnes conditions : l'enclavement des quartiers, le manque d'équipements, l'insalubrité ou la sur-occupation des logements y sont malheureusement des problèmes encore trop présents. La période actuelle de crise sanitaire et de confinement a mis en lumière l'importance du logement dans nos vies, ainsi que la nécessité pour chacune et chacun de pouvoir y accéder, dans des conditions décentes et abordables. L'enjeu est autant social qu'écologique : la rénovation thermique des bâtiments, par exemple, permet de réduire à la fois les charges des ménages et notre consommation globale d'énergie, donc nos émissions de carbone. Après les réussites du premier programme initié en 2004, le nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU) a démarré en 2015 et a déjà engagé 1,3 milliard d'euros sur la Seine-Saint-Denis, permettant de financer 28 projets déjà validés, dont 11 sur le territoire de Plaine Commune. Il faut continuer sur cette lancée prometteuse.

Les habitant-es sont les premiers concernés par ces transformations profondes du territoire : ce sont elles et eux qui vont dans un premier temps en subir les désagréments, et ce sont leurs quartiers, leurs logements et leur cadre de vie qui seront en fin de compte rénovés. Ces projets doivent donc être construits en concertation avec ces habitant-s, ce qui implique de se donner les moyens d'une véritable démocratie locale qui permette à chacune et chacun de participer et de s'impliquer dans les projets.



© Willy Vainqueur

Dieunor Excellent,
président du groupe Transition citoyenne
Zishan Butt, Nidal Akiyaw

GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTES, GÉNÉRATION.S ET CITOYENS

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet – 93218 Saint-Denis Cedex
01 55 93 57 48 – Site : www.plainecommune-socialiste.com

BUDGET 2021 : PRIORITÉ AU CADRE DE VIE ET À L'ÉCOLOGIE

Les élu.e.s socialistes, Génération.s et Citoyens sont heureux et fiers d'avoir construit et voté un budget ambitieux pour Plaine Commune lors du Conseil de territoire de février. Ce premier budget du mandat marque en effet un tournant clair dans les orientations de Plaine Commune avec une volonté nouvelle d'améliorer le quotidien des 435 000 habitant.e.s de nos 9 villes.

Ainsi, malgré un contexte financier extrêmement contraint et de nombreuses incertitudes sur les ressources fiscales perçus par le territoire, des efforts de gestion notables ont permis de dégager des marges de manœuvre nouvelles que nous avons choisi de concentrer sur l'entretien des espaces publics et sur le déploiement d'une nouvelle ambition écologique pour le territoire. En rupture avec le peu d'intérêt pour ces questions pourtant essentielles qui caractérisait le précédent exécutif, ce volontarisme nouveau se traduit dans les faits par des développements budgétaires significatifs.

Concrètement, ce sont plus de 3 millions qui sont réorientés vers ce secteur essentiel :

- + 0,9 M€, soit un presque doublement, du budget dévolu au renouvellement du parc de véhicules de propreté et d'intervention sur l'espace public (balayeuses, laveuses, camions bennes...). Cette hausse conséquente était d'autant plus nécessaire que ces crédits pourtant stratégiques n'avaient pas évolué depuis 2003.
- + 0,4 M€, soit une augmentation de plus de 100 %, pour la sécurisation, la remise à niveau et le développement des aires de jeux.

GROUPE PLAINE COMMUNE EN COMMUN

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet
93218 Saint-Denis Cedex

« ENTRE CRISE SANITAIRE ET CONTRAINTES BUDGÉTAIRES : MENONS LES BATAILLES POUR NOTRE TERRITOIRE »

La pandémie qui a frappé durement notre département, a laissé en 2020 son cortège de drames et ses terribles conséquences sociales ! Notre groupe a une pensée émue pour toutes les victimes et nous renouvelons nos condoléances à leur famille.

L'année 2020 fut éprouvante à tous les niveaux et a fortement impacté le quotidien des habitant-e-s de nos villes et quartiers populaires. Elle a également fortement perturbé le fonctionnement des collectivités en général, et de notre EPT en particulier.

Malgré tout, fidèles à nos valeurs sociales qui font notre force, la solidarité s'est immédiatement mise en œuvre, et nous tenons sincèrement à remercier et saluer une nouvelle fois l'ensemble des partenaires associatifs et institutionnels qui ont répondu présent-e-s.

Nous continuerons de porter le combat pour plus de justice sociale, plus d'égalité entre les territoires, pour que la dignité humaine soit une réalité pour tout-e-s, tout en créant les conditions d'une rupture avec le système capitaliste.

Nous serons toujours présent-e-s pour l'accès aux droits fondamentaux et l'amélioration des conditions de vies. Qu'il s'agisse de votre qualité de vie, d'un service public fort au sein l'EPT PLAINE COMMUNE, nous serons toujours mobilisé-e-s pour les améliorer ou les défendre !

C'est également le sens de notre intervention lors du conseil territorial du 9 février 2021. Nous nous sommes prononcé-e-s en faveur d'un budget restreint. Rappelons que les collectivités ont dépensé plus de 8 milliards d'euros liées à la gestion de la crise de la COVID 19 quand le projet de loi de finances ne prévoit pas plus de 400 millions de compensation ! Le gouvernement ne peut continuer d'étrangler nos budgets tout en se reposant sur les collectivités pour gérer la crise sociale, alimentaire, éducative... Il n'est tout de même pas acceptable que parce que nous avons fait des choix solidaires pendant le premier confinement, nous devons courber l'échine. Au contraire ! Exigeons le remboursement des pertes financières, exigeons de la Métropole du Grand Paris d'honorer les missions pour lesquelles nous lui transférons les fonds ! Menons la bataille pour que de l'ANRU subventionne plus encore des projets sur notre territoire au vu de son attractivité et des besoins des populations en termes de rénovation et d'aménagement !

Ces batailles, nous ne pouvons pas les mener seul-e-s. Nous avons besoin du soutien et de l'adhésion de l'ensemble des acteurs et des actrices du monde associatif, de la jeunesse, des agent-e-s de la collectivité, de vous !

David Prout, Nasteho Aden, Eric Morisse,
et l'ensemble des élu-e-s du groupe Plaine Commune en commun.



© Fabrice Gaboriau

- + 1 M€ pour l'entretien, les grosses réparations et les réfections de voirie.
- + 1 M€ pour la rénovation de l'éclairage public avec un programme ambitieux d'installation de LED dans un objectif de performance énergétique.

Ce budget pose également les jalons d'une accélération de l'action de Plaine Commune en faveur de la transition écologique. Les crédits pour la réalisation d'aménagements cyclables sont ainsi augmentés de 10 % par rapport au précédent budget primitif. Toujours dans cette logique d'adaptation de notre territoire à l'urgence climatique, nous avons eu à cœur de déployer dès cette année une enveloppe de 1,2 M€, en complément de celle de la politique patrimoniale des espaces verts, en faveur de la végétalisation de Plaine Commune et ce afin de rendre nos villes plus respirables, plus agréables et plus résilientes.

L'ambition nouvelle que nous portons pour la quotidienneté et l'écologie ainsi que notre volonté de renforcer nos politiques publiques en faveur de l'emploi et de l'insertion avec plus 3,5 millions de crédits consacrés trouvent, donc avec ce budget une première traduction concrète. Conscients de notre responsabilité à

l'égard de celles et ceux qui nous ont fait confiance, nous serons les garants de ce nouveau chemin pour Plaine Commune.

Sonia Bennacer,
Présidente du groupe des Élus Socialistes, Générations et Citoyens

Corentin Duprey,
9^e Vice-président en charge de la qualité du Cadre de vie, du traitement et de la collecte des déchets.



© Fabrice Gaboriau

GROUPE CENTRE, LES RÉPUBLICAINS ET INDÉPENDANTS

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet
93218 Saint-Denis Cedex – 01 55 93 56 83 –
Courriel : groupe.centre-et-droite@plainecommune.fr

ON NE BADINE PAS AVEC LES DROITS DES FEMMES !

Tous les ans au mois de mars le monde se rappelle que les droits des femmes existent.

Saluons que durant cette crise historique Covid, elles ont été la force vive de notre territoire bravant les dangers de la pandémie en prenant la ligne 13 de l'enfer et en contribuant largement à maintenir l'activité économique française parfois en payant leur contribution au péril de leur vie : pensons à Aïcha, la caissière de Carrefour de Saint-Denis.

Mars, mois dédié aux actions de communication, de sensibilisation mais c'est bien toute l'année qu'il faut que nous soyons tous mobilisés afin d'intégrer la place de la femme dans toutes nos politiques publiques.

Les droits des femmes, égalité Hommes Femmes, lutte contre les violences conjugales, place des femmes dans le monde économique, protection des plus fragiles sont des sujets cruciaux pour notre territoire.

Ce mandat se voit amputer d'une délégation exclusive à l'égalité des femmes et des hommes or sans un portage politique fort la prise en compte de la femme dans les politiques publiques se voit par conséquent fragilisée.

Il s'agit donc d'intégrer les enjeux de la place des femmes, les identifier comme opportunités dans toutes les politiques publiques : quotidienneté, rénovation urbaine penser la ville de demain, accès aux dispositifs de création d'entreprises, insertion formation emploi, sécurité. La protection des femmes dans la vie quotidienne est essentielle le nombre de famille monoparentale ne cessant de croître.

Citons ces femmes d'Olympe de Gouge, Simone de Beauvoir, Gisèle Halimi, à M^{me} Simone Weil qui ont tant contribué à l'évolution des droits des femmes ainsi que M^{me} Yvette Roudy à l'origine depuis le 8 mars 1982 de la journée des droits des femmes.

Rappelons-nous que seulement en 1944, le droit de vote et l'éligibilité aux femmes a été légiféré. 1972 Une loi pose enfin le principe de l'égalité de rémunération et pourtant en 2021 encore tant d'actions à mener.

Plaine commune, Terre des Jeux Olympiques et paralympiques 2024 doit être un réel accélérateur d'innovation sociale, les femmes doivent pouvoir bénéficier des opportunités de formation, d'insertion, d'emplois pérennes.

La place des femmes dans la ville de demain, dans nos quartiers, est un aspect fondamental de l'héritage des JO. L'ensemble des partenaires doit se mobiliser afin que la place de la femme dans les nouveaux ouvrages olympiques soit intégrée.

« N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les **droits des femmes** soient remis en question. Ces **droits** ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant. »
Simone de Beauvoir.



© Willy Vainqueur

Patrice Konieczny,
président de groupe et l'ensemble des élus du groupe Centre, les Républicains et Indépendants.



LES MÉDIATHÈQUES DE PLAINE COMMUNE
**C'EST POUR VOUS
 ET C'EST GRATUIT!**

MEDIATHEQUES-PLAINECOMMUNE.FR



toutsavoir

PLAINE COMMUNE À VOTRE SERVICE

emploi

> OFFRES D'EMPLOI

Plaine Commune publie systématiquement ses offres d'emploi sur plainecommune.fr
www.plainecommune.fr/offres-emploi

> MAISONS DE L'EMPLOI

Répartis dans toutes les villes du territoire, les espaces Maisons de l'emploi du territoire de Plaine Commune proposent sur un même lieu une palette de conseils et de services gratuits aux demandeurs d'emploi, aux habitants, aux étudiants ainsi qu'aux salariés à la recherche d'un emploi.

En raison de la crise sanitaire, les Maisons de l'emploi reçoivent uniquement sur rendez-vous. Il est donc préférable d'appeler votre Maison de l'emploi aux numéros indiqués.

Aubervilliers

62, avenue de la République
 Tél. : 01 71 86 35 36

Épinay-sur-Seine

32-34, avenue Salvador-Allende
 Tél. : 01 71 86 38 10

L'Île-Saint-Denis

2 bis, quai de la Marine
 Tél. : 01 71 86 31 50.

Pierrefitte-sur-Seine

6-8, avenue Lénine
 Tél. : 01 71 86 35 30

Saint-Denis

5, rue Jean-Jaurès
 Tél. : 01 48 13 13 20
 3, rue de la Procession
 93210 La Plaine Saint-Denis
 Tél. : 01 48 13 13 20

Stains

87, avenue Aristide-Briand
 Tél. : 01 71 86 35 40

Villetaneuse

2, rue de l'Université
 Tél. : 01 71 86 36 00

La Courneuve

17, place du Pommier de Bois
 Tél. : 01 71 86 34 00

**création
 d'entreprise**

Vous avez envie de créer votre entreprise, vous avez déjà un début de projet ou vous avez commencé à travailler votre projet de création et vous avez besoin d'appui et de conseils ? En appelant le numéro unique

0 811 562 563

vous serez accueilli-e et orienté-e. Un rendez-vous sera pris immédiatement avec un conseiller qui pourra vous aider.

**Pour recevoir En Commun
 Abonnez-vous gratuitement !**

Vous voulez recevoir En Commun dans votre boîte aux lettres ? Pensez à vous abonner gratuitement en utilisant le formulaire disponible sur le site Internet de Plaine Commune : www.plainecommune.fr/en-commun-abonnement.

newsletter

Chaque premier jeudi du mois, la newsletter de plainecommune.fr vous dresse un panorama de la vie du territoire. Actualités, services aux habitants et aux usagers du territoire, agenda culturel ou rendez-vous clés... Inscrivez-vous !

www.plainecommune.fr/newsletter

service des eaux

Pour toute demande de certificat de raccordement, demande de branchements, de subventions, vous trouverez les formulaires utiles dans la rubrique :

www.plainecommune.fr/assainissement-eau

Vous pouvez aussi signaler un problème relatif à l'assainissement en remplissant un formulaire en ligne, toujours sur plainecommune.fr.

travaux en cours

Et toutes les informations sur les travaux en cours ou à venir sur l'espace public sur

www.plainecommune.fr/infos-travaux

déchèteries

POUR LES PARTICULIERS (GRATUIT)

Elles sont ouvertes à tous les habitants de Plaine Commune munis d'une carte d'accès. L'accès est limité aux véhicules de moins de 2,10 mètres de haut (sauf pour les entreprises) et de moins de 3,5 tonnes. Une carte d'accès vous est délivrée lors de votre première visite, sur présentation d'une pièce d'identité, d'un avis

de taxe foncière (pour les propriétaires) ou d'une quittance de loyer (pour les locataires).

Pierrefitte-sur-Seine

102-104, rue d'Amiens
 Mardi, jeudi, samedi et dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30
 Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h30

Aubervilliers

Rue des Bergeries
 Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h30
 Mardi, jeudi, samedi et dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

Épinay-sur-Seine

9, rue de l'Yser
 Lundi, mercredi, vendredi,

samedi et dimanche de 9h à 18h30
 Mardi et jeudi de 12h à 18h30

POUR LES ARTISANS ET COMMERÇANTS (PAYANT)

Uniquement pour leurs déchets d'activités hors pneumatiques usagés.

Pierrefitte-sur-Seine

Lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h

Aubervilliers

Lundi, mercredi et vendredi de 7h à 12h

Épinay-sur-Seine

Mardi et jeudi de 7h à 12h

Allo Agglo !

Allo Agglo ! est le service gratuit pour toutes vos demandes d'information, démarches et signalements d'incident sur l'espace public et la propreté de votre ville (tri des déchets, propreté, voirie, assainissement, parcs et jardins...). Il est disponible sur Internet, sur appli mobile et par téléphone* du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15, le samedi de 8h30 à 12h30.

* Appel gratuit depuis un poste fixe ou un mobile.

www.plainecommune.fr/allo-agglo

Allo Agglo! **tél 0 800 074 904**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE OU UN MOBILE
 web plainecommune.fr
 app [plainecommune](http://plainecommune.fr)

à l'occasion des **150 ANS**
DE LA **COMMUNE DE**
PARIS

LES
MÉDIATHÈQUES
DE PLAINE COMMUNE
VOUS PROPOSENT

COMMUN PATRIMOINE

LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE
PATRIMONIALE DE PLAINE COMMUNE

Manuscrits inédits, livres,

journaux, estampes...

consultez en ligne

des collections patrimoniales

conservées à Saint-Denis

www.communpatrimoine.fr

Plus d'infos sur
www.mediatheques-plainecommune.fr/patrimoine

{BnF

Saint ★
Denis



plaine
commune

Les
médiathèques